

# Ordonnance Souveraine n° 4.314 du 8 août 1969 rendant exécutoire à Monaco l'avenant complétant la convention fiscale entre la Principauté de Monaco et la France du 18 mai 1963

---

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	8 août 1969
Publication	<a href="#">Journal de Monaco du 15 août 1969</a> <sup>[1 p.3]</sup>
Thématiques	Traités bilatéraux avec la France ; Fiscalité et douanes ; Fiscal - Général

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1969/08-08-4.314@1969.08.16>

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

L'avenant complétant la convention fiscale entre la Principauté de Monaco et la France du 18 mai 1963, dont la teneur suit, signé à Monaco le 25 juin 1969 entre Notre Plénipotentiaire et le Plénipotentiaire du Gouvernement de la République française recevra sa pleine et entière exécution à compter du 1<sup>er</sup> août 1969.

## Notes

## Liens

1. Journal de Monaco du 15 août 1969

<sup>[p.1]</sup> <https://journaldemonaco.gouv.mc/fr/Journaux/1969/Journal-5838>